

ÉGALITÉ DES SEXES

SPECIAL ROYAUME DU MAROC

Femmes marocaines, espoir de demain

Réprésentant un peu plus de la moitié de la population, la femme marocaine connaît une promotion sans précédent dans le Maroc moderne. Scolarisation, urbanisation et avancées politiques sont autant de facteurs qui ont donné lieu à l'émergence de nouveaux modèles socio-culturels. L'accès de la femme à la vie active changera considérablement la donne.

Au cours des années quatre-vingt, la perception du travail de la femme se transforme, en facteur de promotion sociale. Aujourd'hui, en assurant son autonomie financière, la femme est devenue une source d'énergie extraordinaire et affirme clairement son identité en tant qu'acteur essentiel du développement économique et social au Maroc.

Histoires de femmes

Le Maroc est un pays aux multiples facettes. L'une des plus méconnues est sans aucun doute le rôle constant joué par la femme tout au long de son histoire. A l'exemple de Fatima Al Fihria qui a fondé au 11^{ème} siècle l'Université Al Karaouiyine, l'une des plus anciennes universités au monde.

En 1944, l'un des signataires du Manifeste de l'Indépendance était, fait remarquable à l'époque, une femme, Malika El Fassi.

En 1947, le discours de Tanger sur l'unité et l'indépendance au Maroc, fut prononcé par la princesse Lalla Aïcha (tante de Sa Majesté le Roi Mohammed VI). Des associations s'occupant de la promotion de la femme, de l'enfant, ou de la famille bénéficient de la sollicitude royale. SAR la princesse Lalla Meriem (sœur de Sa Majesté le Roi) dirige les œuvres sociales des FAR et préside l'association marocaine de soutien à l'UNICEF.

Plus récemment, la présence active de Son Altesse Royale la princesse Lalla Salma, épouse de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, confirme l'implication de la femme dans la vie de son pays.

Femme et politique

Fait significatif, la femme marocaine



Nouzha Chekrouni, Ministre au gouvernement actuel

Photo: A. El Foukadi

En outre, il est important de noter que l'égalité politique des femmes et des hommes a été consacrée par toutes les constitutions du Maroc et ce, depuis 1962.

Au niveau international, le Maroc a adhéré, le 22 novembre 1976, à la Convention sur les Droits Politiques de la Femme.

Femmes marocaines : une ressource qualifiée et compétitive

En phase avec la mutation économique, la population active féminine représente le quart de la population active totale.

Le nombre de diplômées supérieures enregistre une progression significative. Ce facteur constitue aujourd'hui une force d'attraction pour les entreprises étrangères, particulièrement celles opérant dans les domaines qui requièrent une haute technicité (électronique, automobile, aéronautique).

Le sport à l'honneur

Le 08 Août 1984, devant des centaines de millions de témoins, la femme marocaine est au firmament. Première femme arabo-musulmane à remporter une médaille d'or olympique, Nawal El Moutawakil, entre dans l'histoire et fera des émules qui se distinguent particulièrement dans l'athlétisme, mais aussi dans le tennis et les arts martiaux.

Artistes marocaines, une reconnaissance mondiale

Primées de par le monde, les femmes marocaines ont rencontré la consécration tout particulièrement dans le chant, le cinéma, la littérature et la peinture.

Ambassadrices de charmes des arts et de la culture, chaque événement auquel elles participent, chaque œuvre qu'elles réalisent construisent l'image de marque du Maroc à l'international et contribuent inéluctablement à la promotion de la femme.



Farida Jaidi, Ambassadeur du Maroc en Suède

Photo: A. El Foukadi

Les femmes en mouvement

Souvent au cœur de l'initiative, la femme s'inscrit avec force dans les associations ou elle s'adjuge un espace d'expression et de décision. C'est ainsi que les associations féminines ont investi les champs d'action sociaux, culturels et professionnels et ne renoncent pas à monter au créneau pour placer la question des droits de la femme au cœur du débat de société.

Le Maroc se dote d'une loi qui bouleverse la condition de la femme

Le 10 octobre 2003 fut une journée historique pour les femmes marocaines quand le Roi Mohammed VI a annoncé, lors de son discours d'ou-



Nawal Moutawakil, médaille d'or 400 mètres haies aux jeux olympiques de Los Angeles 1984.

verture de la nouvelle session parlementaire les grandes lignes d'un nouveau code de la famille qui sera adopté par le Parlement en janvier 2004.

Les onze règles suivantes ont donné ainsi vie aux revendications des associations féminines :

Coresponsabilité

La famille est placée sous la responsabilité conjointe des deux époux et non plus sous celle exclusive du père.

La règle de l'obéissance de l'épouse à son mari, inscrite dans le code

ÉGALITÉ DES SEXES

SPECIAL ROYAUME DU MAROC

Femmes marocaines, espoir de demain (Suite de la page 6)



Nezha Bidouane, 1ère au championnat du monde du 400 mètres haies, Johannesburg 1998

précédent, qui date de 1957, disparaîtra en faveur d'une égalité des droits et devoirs.

Tutelle

La femme n'a plus besoin de tuteur (Wali) pour se marier, ce qui était obligatoire dans l'ancien texte.

Age de mariage

Le nouveau code prône l'égalité en-

tre l'homme et la femme en ce qui concerne l'âge de mariage, dorénavant fixé à 18 ans.

Polygamie

Elle est maintenant soumise à des conditions qui la rendent quasiment impossible.

La femme peut conditionner son mariage à un engagement du mari à ne pas prendre d'autres épouses. En outre, le mari a besoin de l'autorisation du juge avant de prendre une seconde épouse.

Mariages civils

Les mariages faits à l'étranger sont reconnus par la nouvelle Moudawana, à condition que deux témoins au moins soient musulmans, que ces mariages soient en conformité avec les procédures en vigueur dans le pays d'accueil et qu'ils soient enregistrés par les services consulaires ou judiciaires marocains.

Répudiation

Elle sera soumise à l'autorisation préalable du juge. Il est à souligner qu'auparavant, elle était un droit exclusif du mari.

Divorce

La femme peut demander le divorce.

Antérieurement, le juge n'acceptait la demande que dans le cas exceptionnel où l'épouse présentait des preuves de « préjudices subis » avec témoins.

Garde des enfants

En cas de divorce, la garde des enfants revient à la mère, puis au père, puis à la grand-mère maternelle.

La garde de l'enfant doit être garantie par un habitat décent et une pension alimentaire..

Enfant hors mariage

Le nouveau code protège le droit de l'enfant à la paternité au cas où le mariage ne serait pas formalisé par un acte contrairement à ce qui se faisait avant, où la règle était la non reconnaissance de l'enfant né hors mariage.

Héritage des enfants

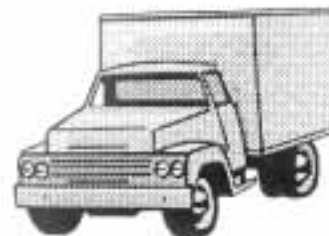
Du côté de la mère, ils ont le droit d'hériter de leur grand-père, au même titre que du côté du père.

Répartition des biens

Possibilité aux époux d'établir un contrat avant le mariage, pour gérer les biens acquis.

Il est à souligner que le souverain avait clairement signifié que « Ces réformes ne devaient pas être considérées comme une loi édictée à l'intention exclusive de la femme, mais plutôt comme un dispositif destiné à toute la famille et qui obéit au souci, à la foi de lever l'iniquité qui pèse sur les femmes, de protéger les droits des enfants, et de préserver la dignité de l'homme ».

**DÉMÈNAGEMENT
Livraison
Bons prix !**



AZIZ

(514) 862-8478

Maghreb Canada Express a besoin de votre

ABONNEMENT DE SOUTIEN

Prière de remplir ce coupon

Nom:.....

Adresse:.....

Votre E_mail:..... Votre Tél:

Je souscris pour:

Un abonnement de soutien de 100\$ ou plus:.....\$

Un abonnement de 75.\$

Un abonnement de 50.\$

pour les 12 prochains mois;

Et de l'envoyer avec votre chèque libellé au nom de:

Maghreb Canada Express à l'adresse:

Maghreb Canada express
530, de l'Église
C.P. 91, Succursale de Verdun
Verdun (Québec)
H4G 3E1
(Canada)

- Maison
- Automobile
- Vie et santé
- Invalidité
- Hypothèque
- Protection juridique
- Voyage



Allstate
Vous êtes en bonnes mains.

**Solutions
d'assurance**

- Rencontres personnalisées et personnelles
- Conseils professionnels
- Service 24 h

KHALID LAGMURI

Agent en assurances de dommages des particuliers

Village Montpellier
740, Côte-Vertu, Bureau 161
Ville St-Laurent (Qc)
H4L 5C8

Tél.: 514 747-5845
Cellulaire 514 758-5845

*Allstate Compagnie d'assurance du Canada / Allstate Compagnie d'assurance / Cabinet de services financiers

